



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/12

Reçu en Préfecture le : 19/12/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 17 décembre 2012**  
**D - 2012/720**

***Aujourd'hui 17 décembre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mme Nicole SAINT ORICE (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle AJON (présente jusqu'à 17h15)*

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER

## **Ecole élémentaire Henri IV. Restructuration partielle. Avenants aux marchés de travaux. Prolongation des délais. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restructuration partielle de l'école élémentaire Henri IV, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé une procédure adaptée en septembre 2011 sur la base d'un dossier de consultation élaboré par un maître d'œuvre privé, Monsieur Luc MOURET.

Par délibération n° D-2011/528 en date du 26 septembre 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés travaux des lots 1, 1bis, 2, 6, 7, 9, 10 et 11.

Faute de réponse sur les lots 3, 4, 5 et 8, une nouvelle procédure adaptée a dû être lancée, validée par délibération n° D-2011/763 du 19 décembre 2011 et portant le marché des travaux à **1 600 728,46 € HT**.

En cours de chantier, des modifications ont dû être apportées pour répondre aux demandes de la Commission de Sécurité Incendie notamment sur des renforts de structure non prévus suite à des difficultés rencontrées sur le bâtiment existant.

Celles-ci se décomposent comme suit :

- Conforter la structure existante suite aux démolitions avec la création de renfort plancher, de mur de refend, reprise d'encadrement de fenêtre
- A la demande de la Direction de l'Éducation et de la Famille, une clôture opaque sera créée pour séparer la zone chantier du préau

Il convient cependant de noter que des économies ont pu être réalisées notamment sur la mise en place provisoire de salles de classes, de sanitaires dans la cour, la pose de cantonnements de chantier, l'arrachage d'un arbre et sur la reprise de l'enrobé

### **LOT 1 – GROS-OEUVRE**

**Marché n° M 110353 – Entreprise DOUSSEAU**

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	163 209,80
Montant du présent avenant	9 286,60
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>172 496,40</b>

Les prestations du Lot 03 – Menuiseries extérieures – doivent être adaptées pour se conformer aux remarques émises par la Commission de Sécurité Incendie. De plus, les menuiseries des classes du RdC, initialement prévues pour être remplacées, n'ont été que modifiées en partie.

Dans ces conditions, le marché de travaux doit être modifié en conséquence :

**LOT 3 – MENUISERIES EXTERIEURES**  
**Marché n° M 110356 – Entreprise RICHARD**

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	202 365,00
Montant du présent avenant	4 078,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>206 443,00</b>

**LOT 5 – MENUISERIES INTERIEURES**  
**Marché n° M 110358 – Entreprise RICHARD**

- Remplacement de certaines huisseries par des portes coupe-feu conformément à la demande de la Commission de Sécurité Incendie

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	70 833,00
Montant du présent avenant	1 676,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>72 509,00</b>

**LOT 6 – PLATERIE**  
**Marché n° M 110359 – Entreprise SMDCM**

- Les classes du RdC ont été réhabilitées et les doublages et faux plafonds n'ont pas été remplacés permettant ainsi de réaliser une moins value

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	175 929,54
Montant du présent avenant	- 2 681,20
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>173 248,34</b>

**LOT 7 – PEINTURE**  
**Marché n° M 110360 – Entreprise SOPREA**

- Réalisation de travaux complémentaires de peinture sur le préau bois et sur divers ouvrages maçonnés

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	52 180,24
Montant du présent avenant	5 886,40
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>58 066,64</b>

**LOT 8 – REVETEMENT DE SOL****Marché n° M 110361 – PLAMURSOL**

- Rattrapage des différences de niveau du sol à l'étage de l'aile située rue Henri IV pour respecter les performances acoustiques ciblées

	Montant en € HT
Montant initial du marché	121 913,25
Montant du présent avenant	- 677,50
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>121 235,75</b>

**LOT 10 – ELECTRICITE****Marché n° M 110363 – INEO**

- Remplacement des éclairages des combles
- Pose de blocs issues de secours complémentaires
- Moins value pour non remplacement des luminaires des classes du RdC
- Suppression de l'installation électrique des classes provisoires prévues initialement

	Montant en € HT
Montant initial du marché	222 608,57
Montant du présent avenant	- 6 041,55
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>216 567,02</b>

Par ailleurs, comme suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise CASTERA, titulaire du lot 2 – Couverture – Charpente – Zinguerie et du lot n9 – Chauffage – Ventilation – Plomberie, un arrêt de chantier a été prononcé le 15 septembre 2012 et ces deux lots ont été relancés en procédure adaptée et attribués aux entreprises suivantes :

Entreprise GALLEGO – Lot 2 pour un montant de 87 793,29 € HT

Entreprise IDEX – Lot 9 pour un montant de 346 188,79 € HT.

Ces nouveaux marchés portent le montant global des travaux à 1 642 047,45 € HT

De plus, les délais de tous les marchés de travaux doivent être prolongés de 5 mois pour assurer l'achèvement de l'opération.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 020 – compte 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**